



ÉVALUATIONS DES TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ

# Guide d'établissement des priorités thématiques

Avril 2023

## À propos de ce guide

Les évaluations des technologies de la santé (ETS) jouent un rôle important dans la prise de décisions sur les politiques sanitaires visant à promouvoir un système de santé équitable, efficient et de haute qualité. Pour favoriser de meilleurs résultats de santé et améliorer les expériences des patients et des fournisseurs, ainsi que pour renforcer l'efficacité des services de soins de santé financés par l'État en Ontario, le Programme d'évaluation des technologies de la santé de Santé Ontario utilise des méthodes scientifiques pour analyser les données probantes et élaborer des évaluations des technologies de la santé et des services des soins de santé nouveaux et existants. L'objectif de ces examens est de préparer des recommandations destinées au ministère de la Santé de l'Ontario pour l'aider à décider si ces technologies et services doivent être financés par l'État.

Le présent guide décrit le processus utilisé par Santé Ontario pour décider des sujets des évaluations des technologies de la santé qui doivent être prioritaires en vue de ces examens. Ce guide est mis à jour régulièrement, et tous les commentaires sur la façon d'améliorer nos méthodes et processus sont les bienvenus. Vous pouvez les envoyer à l'adresse [OH-HQO\\_HTA@OntarioHealth.ca](mailto:OH-HQO_HTA@OntarioHealth.ca).

Pour de plus amples renseignements sur les méthodes et processus utilisés pour élaborer les ETS à Santé Ontario, veuillez consulter le [guide des méthodes et des processus](#).

## Détermination des sujets pour une évaluation des technologies de la santé

Les suggestions de sujets pour une ETS peuvent être soumises par le biais d'un [système ouvert](#). Toute personne ou organisation peut soumettre une suggestion de sujet pour une ETS en ligne à tout moment.

Les sujets sont également déterminés de façon proactive lors de consultations des programmes de Santé Ontario, du ministère de la Santé de l'Ontario, des partenaires du système de santé et des partenaires des ETS comme le [Collectif pancanadien d'évaluation des technologies de la santé](#). Parmi les types de technologies de la santé évaluées, on compte notamment : les interventions, les examens médicaux, les actes chirurgicaux, les techniques et technologies, l'imagerie médicale, les programmes de soins de santé ou de dépistage, les interventions complexes du système de santé et les interventions visant à améliorer l'équité/les résultats en santé pour les populations défavorisées.

Les technologies exclues des évaluations des technologies de la santé sont notamment les médicaments et les vaccins, car l'examen de ces types de technologies relève de la responsabilité d'autres organismes.

# Trousses d'information sur l'établissement des priorités et cadre d'établissement des priorités

## Élaboration d'une trousse d'information sur l'établissement des priorités pour les sujets admissibles

Afin de faciliter le processus d'établissement des priorités, le personnel de Santé Ontario élabore une trousse d'information sur l'établissement des priorités pour les sujets étudiés en vue de leur classement par ordre de priorité.

La trousse d'information sur l'établissement des priorités est un résumé général de la technologie de la santé. Les renseignements compris dans la trousse concordent avec les domaines du cadre d'établissement des priorités (voir ci-dessous). Ces renseignements sont collectés à partir de diverses sources, comme l'évaluation des publications et les échanges avec des experts cliniques, des partenaires du système de santé et la personne ou l'organisation qui a soumis la demande de sujet.

## Cadre d'établissement des priorités

Le cadre utilisé pour l'établissement des priorités pour des sujets hors génétique comprend les critères suivants :

- Avantages cliniques
- Préjudices
- Rentabilité
- Impact potentiel sur les ressources
- Pressions en matière de diffusion et demande des intervenants
- Répercussions et équité
- Récepteurs potentiels dans le système de santé

Pour les sujets liés à la génétique, les critères du cadre d'établissement des priorités ont été élargis afin de refléter le caractère unique des technologies génétiques et les enjeux devant être explicitement pris en compte. Les critères élargis pour les sujets liés à la génétique correspondent au cadre d'établissement des priorités ci-dessous et comprennent ce qui suit :

- Avantages cliniques
  - Potentiel d'amélioration des résultats de santé ou de transmission de renseignements utiles aux patients/familles en lien avec la norme de soins ou d'autres solutions
- Préjudices
  - Potentiel de diminution des préjudices pour les patients, membres de la famille et aidants en lien avec la pratique actuelle ou d'autres solutions
- Rentabilité
  - Potentielle rentabilité
  - Potentielles économies pour le système de santé ou d'autres secteurs

- Impact potentiel sur les ressources
  - Potentiel de déclenchement de changements majeurs dans le système de santé, les cheminement cliniques ou parmi des groupes précis de fournisseurs
- Pressions en matière de diffusion et demande des intervenants
  - Besoin non satisfait potentiel
  - Accès aux technologies de la santé pour les patients en dehors du système de santé financé par l'État
- Répercussions et équité
  - Implications éthiques pour les patients, les familles et les autres personnes concernées par l'examen
  - Répercussions potentielles sur l'équité en santé
  - Concordance avec les préférences et valeurs sociétales
- Récepteurs potentiels dans le système de santé
  - Capacité de mise en œuvre de l'examen par les processus de soins, établissements et fournisseurs de soins

Il n'y a pas de classement ou de pondération par rapport aux critères précis à l'intérieur du cadre; tous les critères sont considérés comme des aspects d'égale importance d'une intervention.

## **Groupe de travail sur l'établissement des priorités, Comité consultatif de dépistage génétique de l'Ontario et Comité consultatif ontarien des technologies de la santé**

Pour les sujets hors génétique, le Groupe de travail sur l'établissement des priorités et le [Comité consultatif ontarien des technologies de la santé](#) (CCOTS) donnent des conseils sur les décisions de priorisation des sujets.

Le Groupe de travail sur l'établissement des priorités est composé de membres du CCOTS, du ministère de la Santé de l'Ontario et du personnel du programme des ETS. Il applique le cadre d'établissement des priorités lors d'un processus délibératif visant afin de permettre la prise de décision sur l'établissement des priorités des sujets hors génétique pour une ETS. Les suggestions de sujets peuvent être soumises à tout moment, mais le Groupe de travail d'établissement des priorités se réunit généralement deux fois par an pour examiner les trousse d'information sur l'établissement des priorités et parvenir à un consensus sur la liste des sujets à recommander au CCOTS. Le CCOTS examine tous les sujets envisagés par le Groupe de travail sur l'établissement des priorités et leurs recommandations avant de finaliser la liste des sujets prioritaires pour une ETS.

Le [Comité consultatif de dépistage génétique de l'Ontario \(CCDGO\)](#), un sous-comité du CCOTS, conseille ce dernier sur les décisions en matière d'établissement des priorités pour les sujets liés à la génétique. Le CCOTS examine les recommandations du CCDGO avant de finaliser les sujets prioritaires pour une ETS. Les suggestions de sujets peuvent être soumises à tout moment, mais le CCDGO établit l'ordre de priorité des sujets une fois par an.

## **Communication des décisions relatives à l'établissement des priorités**

Une fois l'ordre de priorité des sujets établi, les sujets sélectionnés sont ajoutés à la liste d'attente pour l'élaboration des ETS et Santé Ontario communique avec la personne ou l'organisation qui a soumis le sujet pour l'informer du statut de sa demande. Les sujets qui ne sont pas inclus dans la liste sont réexaminés pendant au moins deux autres cycles d'établissement des priorités.

# À propos de nous

Nous sommes un organisme créé par le gouvernement de l'Ontario dans le but d'interconnecter, de coordonner et de moderniser le système de soins de santé de la province. Avec des partenaires, des fournisseurs et des patients, nous œuvrons à rendre le système de santé plus efficace afin que tous les Ontariens aient la possibilité d'améliorer leur santé et leur bien-être. Nous œuvrons pour améliorer l'expérience des patients, renforcer la santé de la population, optimiser l'expérience des fournisseurs, améliorer la valeur et promouvoir l'équité en matière de santé.

Pour plus d'informations, visitez : [OntarioHealth.ca/fr/a-propos-de-nous/notre-personnel](https://OntarioHealth.ca/fr/a-propos-de-nous/notre-personnel).

[À propos de Santé Ontario](#)

[À propos de Comité consultatif ontarien des technologies de la santé](#)

[Comment obtenir des rapports de recommandation](#)

[Clause de non-responsabilité](#)

Santé Ontario  
500-525, avenue University  
Toronto, Ontario  
M5G 2L3  
Tél. sans frais : 1-877-280-8538  
Télétype: 1-800-855-0511  
Courriel : [OH-HQO-HTA@OntarioHealth.ca](mailto:OH-HQO-HTA@OntarioHealth.ca)  
[hqontario.ca](https://hqontario.ca)

ISBN 978-1-4868-6937-4 (PDF)

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2023